

29 nov 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 29 novembre 2002](#)

Entretien des avions de la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de lancement de deux marchés publics de services pluriannuels portant sur deux contrats d'entretien en vue d'assurer la maintenance des avions de transport régionaux (EMBRAER ERJ 135 et 145) en service au sein de la Composante Air de la Défense.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de lancement de deux marchés publics de services pluriannuels portant sur deux contrats d'entretien en vue d'assurer la maintenance des avions de transport régionaux (EMBRAER ERJ 135 et 145) en service au sein de la Composante Air de la Défense.

Depuis leur livraison, ces avions sont mis en oeuvre 2.000 heures par an pour des liaisons de transport de personnel et, en particulier, de VIP au bénéfice des membres de la famille royale, du gouvernement belge et des forces armées. Vu leur utilisation, il est indispensable de garantir une disponibilité maximale des avions en toutes circonstances. Cet objectif ne peut être atteint qu'en assurant, de manière optimale et efficiente, le support logistique nécessaire. Le premier contrat (*), sera passé selon la procédure négociée avec publicité, en vue d'assurer la maintenance lourde (entretien du type «Depot level») et le second (**), selon la procédure négociée sans publicité, afin d'assurer les activités logistiques de support global telles que l'ingénierie et l'assistance technique. Ces deux contrats visent à remplacer le contrat existant (***) dont la validité prend fin le 30 juin 2003. (*) 2V/S 007-1 (**) 2V/S 007-2 (***) SVT 136.301

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe